



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LE PERRYAY-LES ESSARTS PDC

septembre 2017

ENCORE UN PETIT EFFORT !

Vendredi 1er septembre, lors d'une plénière dans le cadre de la réorganisation de votre site, la Direction de l'Etablissement nous a présenté un accord social local.

Volet social de la réorganisation, cet accord est pour nous CFDT un moyen d'obtenir une compensation financière pour les agents qui subissent et/ou s'investissent dans la démarche de réorganisation.

Les derniers accords sociaux ne sont, à notre avis, que de fades copies de ce qui se fait dans le reste du département.

Votre Direction a cependant décidé d'innover, d'évoluer sur ce point en octroyant ainsi une indemnité brute de 50 €uros en cas de changement de moyen de locomotion (MOLOC) engendré par la réorganisation.

Répondant ainsi à une vieille revendication CFDT faisant suite à l'arrivée des STABY sur le département.

Si la DSCC des Yvelines lâche ENFIN (et tant mieux) sur ce point, la CFDT a tout même demandé à votre Directrice et à la DSCC de consentir un effort supplémentaire afin de remonter cette indemnité à 75 €uros minimum.

Il ne s'agit pas pour la CFDT de faire de la surenchère permanente (surtout pour 15 €uros) mais de s'aligner sur d'autres départements d'Ile de France en toute logique et par équité.

PLUS NOMBREUX, PLUS FORT, ADHEREZ A LA CFDT !



cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

Antenne des Yvelines

3 avenue des Ormeaux - cidex 13 - 78180 Montigny Le Bretonneux

Tél. : 01 30 57 31 03 Mail : lp78@wanadoo.fr